



Atelier d'information et d'échanges sur l'état d'avancement de la Réforme de la Formation Professionnelle et Technique (FPT), Abidjan le 17 décembre 2014

## Projet d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'insertion des jeunes en côte d'ivoire



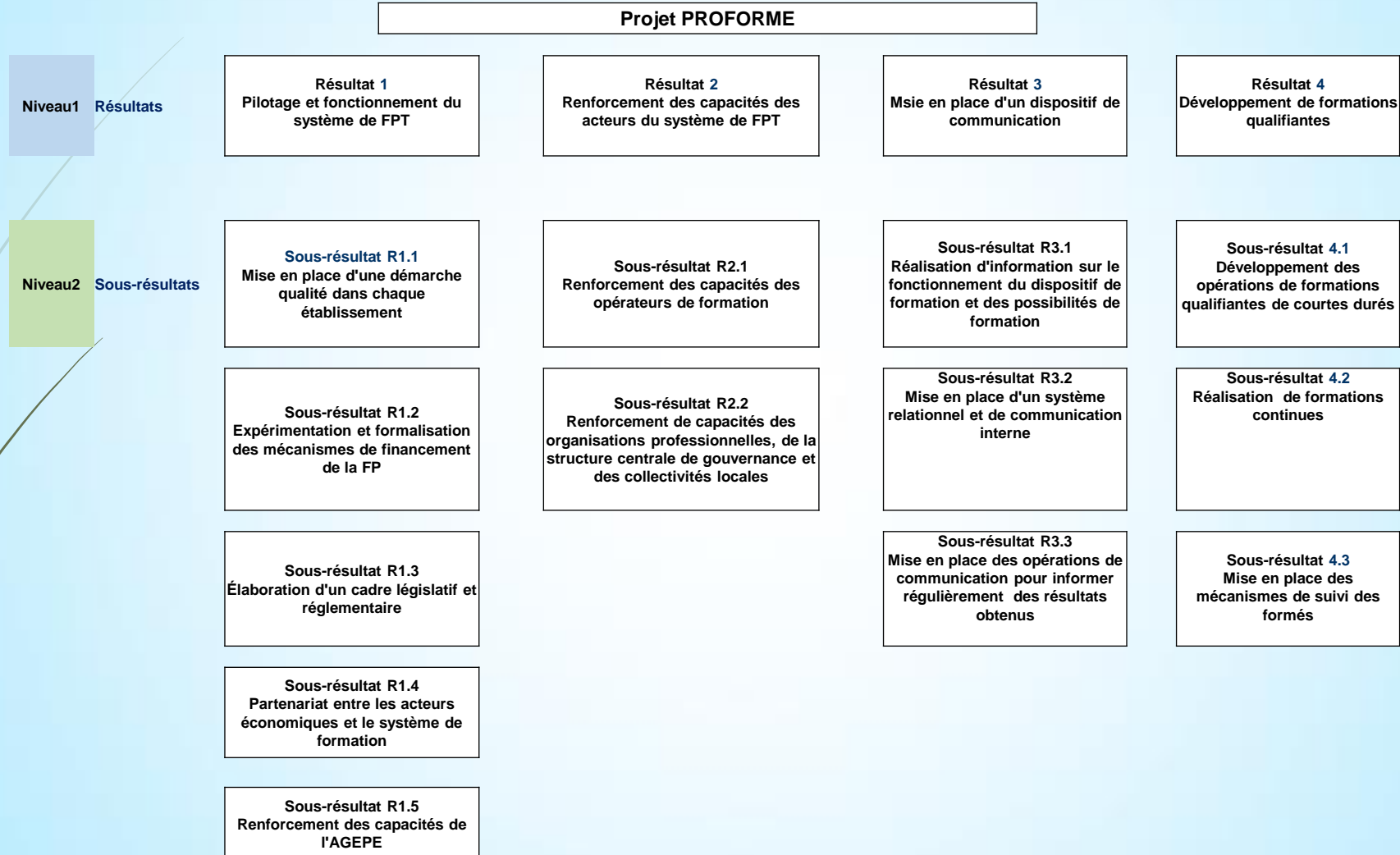
Ministère d'Etat  
Ministère de l'Emploi  
des Affaires Sociales  
et de la Formation Professionnelle



## FICHE SIGNALÉTIQUE


<b>Intitulé du projet</b>	<b>Projet d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Insertion des Jeunes en Côte d'Ivoire</b>		
<b>Source(s) de financement et montant(s) en Euros</b>	<b>Financement de l'Union Européenne</b>		<b>11.690.000 Euros</b>
<b>Structure d'exécution</b>	<b>ONUDI</b>	<b>11.690.000 Euros</b>	
<b>Date de démarrage</b>	<b>1er avril 2012</b>	<b>55 mois</b>	
<b>Objectif général</b>	<b>Insertion professionnelle des formés.</b>		
<b>Impact attendu</b>	<b>Améliorer les performance des opérateurs économiques et la situation sociale des formés</b>		


## ARCHITECTURE DU PROJET





## ETAT D'AVANCEMENT AU 30/11/2014

Niveau de réalisation	Extrants déjà obtenus	Difficultés/blocages
<b>Résultat 1 : Le pilotage et le fonctionnement du système de formation professionnelle sont opérationnels</b>		
Renforcement de la maintenance des infrastructures et des équipements	Cellules de maintenance opérationnelles à Bouaké et Mankono	<b>Les autres centres de formation ne sont pas encore réhabilités et équipés</b>
Structuration au niveau local d'un dispositif d'observation et d'analyse des emplois et des métiers	Appui méthodologique et formation d'une équipe de l'AGEPE à l'identification des emplois	
Accroissement des effectifs des jeunes filles dans les filières industrielles	Résultat de l'étude attendu en décembre 2014. Premier pré-rapport final soumis mi-novembre 2014	
Mettre en place un mécanisme de gestion des ressources propres additionnelles des établissements	Définir le cadre réglementaire et le mode de gestion des ressources	<b>Réhabilitation et équipement des établissements de formation non réalisés</b>
Définition et mise en place d'un cadre de suivi/évaluation de l'ensemble du dispositif intégrant le secteur privé	Créer les organes de suivi/évaluation intégrant le secteur privé et mettre en place les outils de suivi/évaluation	<b>Réhabilitation et équipement des établissements de formation non réalisés</b>
Structuration de la relation emploi-formation en lien avec la dynamique territoriale	Appuyer l'GEPE et d'autres structures pour la gestion de l'emploi	

 Non démarré


 Exécuté à moins de 50%


 Exécuté à plus de 50%


 Réalisé à 100%

## ETAT D'AVANCEMENT AU 30/11/2014

Résultat 2 : Les capacités des acteurs du systèmes sont renforcées		
Renforcement des capacités en analyse des besoins en formation		Formation des personnels de l'AGEPE
Renforcement des capacités en élaboration de projet de formation		Réhabilitation et équipement des établissements de formation non réalisés
Renforcement des capacités des établissements		Formation de 2 cadres du MINAGRI au management, 10 formateurs du MINAGRI aux techniques métiers et 28 formateurs du MEEASFP aux techniques métiers
Renforcement des capacités en management		Réhabilitation et équipement des établissements de formation non réalisés
Formation des formateurs de formateurs		Renforcer les capacités des formateurs de l'IPNETP

 Non démarré

 Exécuté à moins de 50%


 Exécuté à plus de 50%




## ETAT D'AVANCEMENT AU 30/11/2014

### Résultat 3 : Un dispositif de communication est mis en place

Appui à la mise en œuvre du plan de communication du ministère		Stratégie de communication, plan de communication, publication de documents stratégiques du MEMEASFP, création de site internet, production et diffusion de supports	
Appui à la réalisation d'activités promotionnelles de la formation professionnelle et technique		Contribuer à l'organisation du SIMA, Production d'une brochure sur la formation professionnelle, mise en œuvre d'événements de promotion des formations qualifiantes	

 Non démarré

 Exécuté à moins de 50%


 Exécuté à plus de 50%




## ETAT D'AVANCEMENT AU 30/11/2014

### Résultat 4 : Des formations qualifiantes adaptées aux contextes locaux du marché de l'emploi sont développées (pour 2500 jeunes et 2500 ex-combattants)

Élaboration de projets de formations qualifiantes		Cartographie des formations qualifiantes élaborée. Projets de FQ identifiés	
Mise en œuvre des formations qualifiantes		Formation des formateurs, disponibilité des programmes de formation, équipements et matière d'œuvre	
Réalisation des formations qualifiantes dans les établissements		Formations qualifiantes en cours de réalisation dans 14 établissements de formation professionnelle	Nombre d'apprenants limité Réhabilitation et équipement des établissements de formation non réalisés
Assurer le suivi et l'évaluation des formations qualifiantes		Suivi des formations qualifiantes actuelles	

 Non démarré

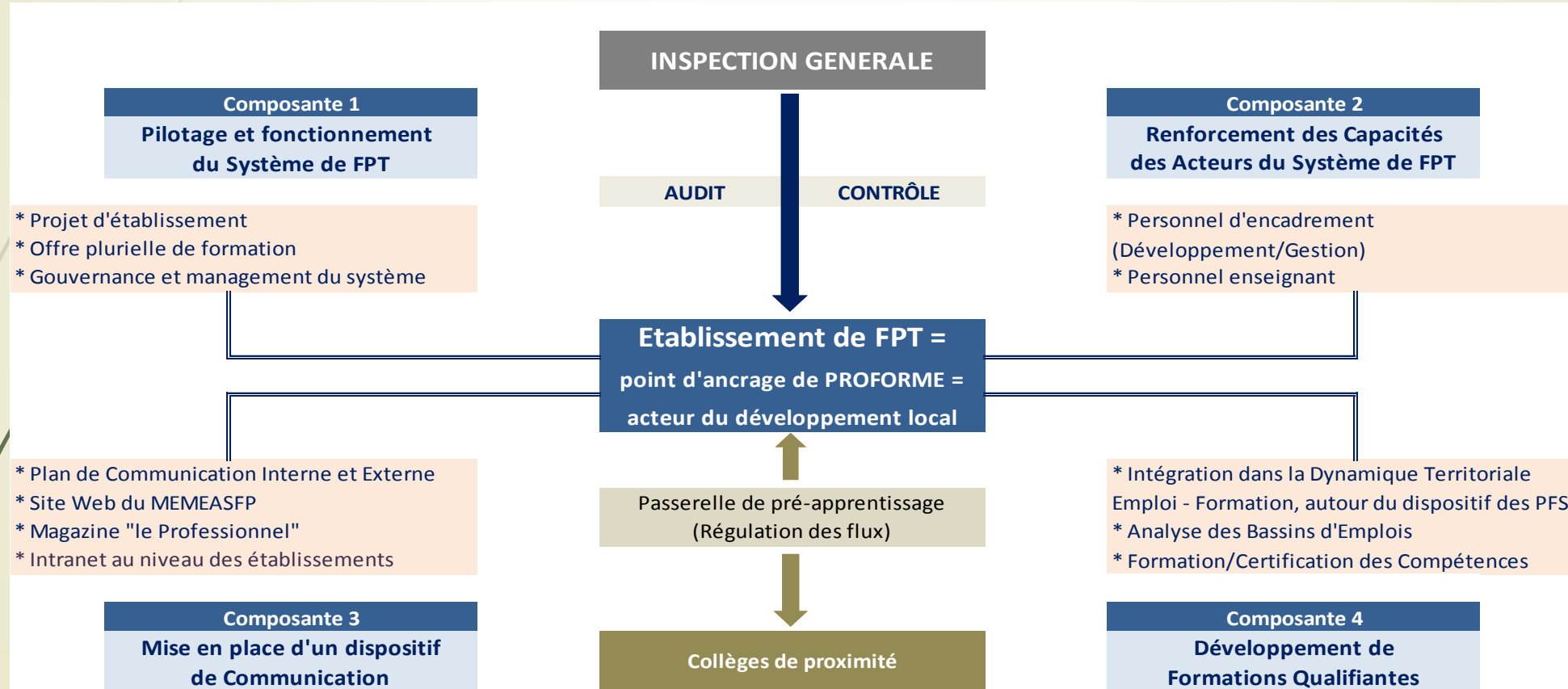
 Exécuté à moins de 50%

 Exécuté à plus de 50%



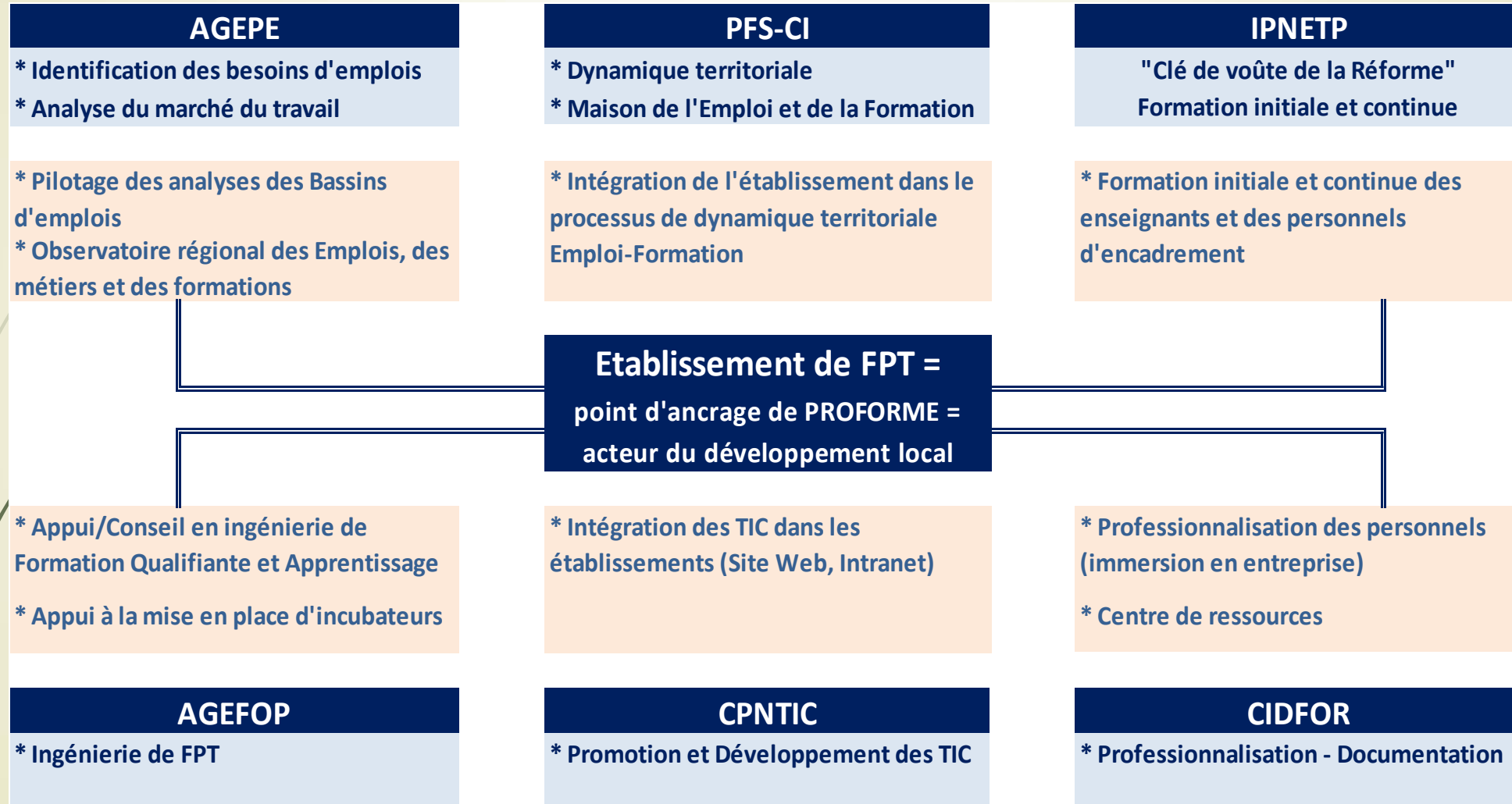
## Recentrage Stratégique proposé pour PROFORME

L'établissement de FPT , point d'ancrage de PROFORME





## Appui institutionnel de PROFORME



## AXES ET ORIENTATIONS STRATEGIQUES POUR 2015-2016

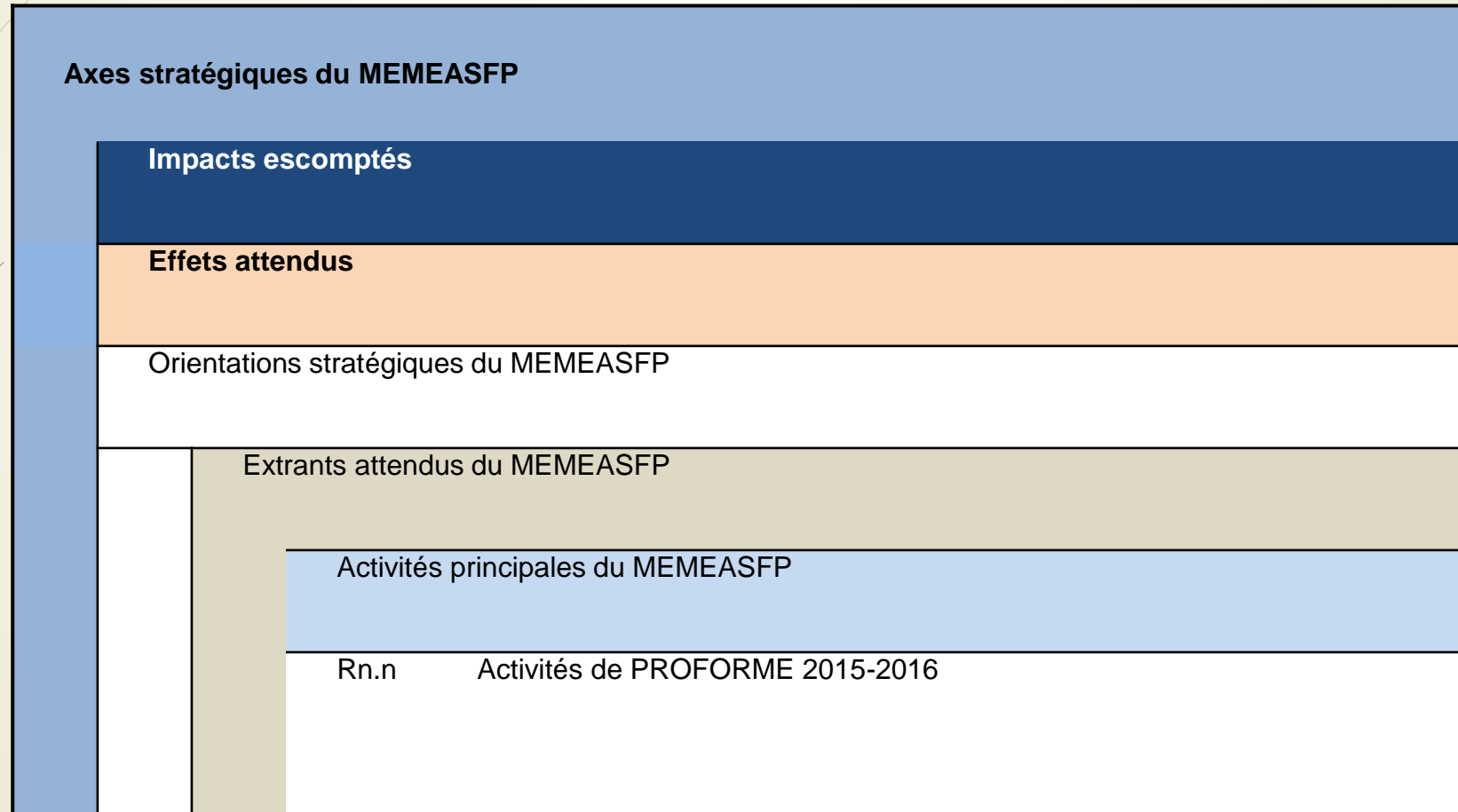
10



## UNE APPROCHE COHERENTE AVEC LA REFORME DE LA FPT

11



**ORIENTATIONS STRATEGIQUES ET OBJECTIFS PRIORITAIRES**

## ORIENTATIONS STRATEGIQUES ET OBJECTIFS PRIORITAIRES

13

### Axe 1 – Agir en faveur de tous les publics

i) Accroître le taux de présence des filles dans le dispositif de FPT ; ii) Accroître leur taux d'insertion des filles dans l'activité économique; iii) rendre le dispositif intégré emploi-formation visible sur tout le territoire national

**Déployer au niveau national une stratégie de prise en compte de la dimension genre dans les établissements de FPT**

#### 1.a Accorder plus d'intérêt à la formation-insertion des populations vulnérables

1.a.1 Améliorer la présence des filles dans les parcours FQ des établissements

1.a.2 Améliorer la situation sociale des filles en milieu rural à travers la FQ débouchant sur des Activités Génératrices de Revenus (benchmark sur les programmes emploi existants)

#### 1.b Prendre en compte les besoins de formation de toutes les populations cibles, dans une perspective d'insertion dans les circuits productifs.

1.b.1 Opérationnaliser et déployer les maisons de l'emploi et de la formation sur le territoire national (Cf. AXE 3 - 3.a.4)

1.b.2 Réaliser les études de bassins d'emploi pour ajuster la carte des formations à mettre en place dans les établissements pilotes et déterminer les dynamiques territoriales à impulser pour améliorer la relation emploi-formation (Cf. AXE3 - 3.a.3)

#### 1.c Assurer plus de visibilité sur le dispositif intégré Emploi-Formation

1.c.1 Elaborer et mettre en oeuvre un plan de communication interne et externe au niveau du MEMEASFP (Cf. AXE4 - 4.d)

1.c.2 Promouvoir la FPT auprès du public et des différents partenaires de la FPT tout en mettant l'accent sur le genre dans l'accès aux filières et aux professions

1.c.3 Informer régulièrement l'ensemble des partenaires sur les résultats obtenus par PROFORME

# ORIENTATIONS STRATEGIQUES ET OBJECTIFS PRIORITAIRES

14

## Axe 2 – Apporter les bonnes réponses et valoriser les ressources disponibles

i) Le MEMEASFP appuie efficacement les établissements de manière efficace ii) l'autonomie des établissements de FPT est effective en termes de capacités à assurer le développement durable de leurs activités; iii) la performance globale des établissements de FPT est améliorée; iv) Les ressources Humaines du MEMEASFP sont valorisées.

### Le dispositif d'appui aux établissements de FPT est efficient et efficace

#### 2.a Développer une offre plurielle de formation au niveau des établissements (FQ de courte durée et apprentissage)

- 2.a.1 Mettre en cohérence le dispositif d'appui aux établissements de FPT
- 2.a.2 Appuyer la mise en œuvre du projet d'établissement de l'IPNETP, clé de voûte de la Réforme de la FPT
- 2.a.3 Renforcer les capacités des autres structures opérationnelles sous-tutelle : AGEPE, AGEFOP, CIDFOR, PFS-CI, CPNTIC, SERCOM.
- 2.a.4 Renforcer les capacités du corps d'Inspection Générale (IG)

### L'autonomie des établissements de FPT leur permet d'assurer le développement durable de leurs activités

- 2.a.5 Renforcer les capacités des équipes dirigeantes et du personnel administratif des établissements (Cf. AXE 3 - 3.b et 3.e)
- 2.a.5 Renforcer les capacités des enseignants (établissements pilotes)

#### 2.b Accroître les capacités d'apprentissage des apprenants

- 2.b.1 Adapter les méthodes et outils pédagogiques par rapport aux exigences de la FQ (Cf. aussi AXE 3 - 3.b.5 et 3.b.6)

### La performance globale des établissements de FPT est améliorée

#### 2.c Optimiser les coûts de formation (Cf. AXE 4 - 4.d.3)

#### 2.d Mutualiser les ressources disponibles du dispositif Emploi et FPT (public et privé) au niveau local

- 2.d.1 Créer un réseau d'établissements au niveau régional

#### 2.e Améliorer la qualité de la vie scolaire en prenant en compte le genre

- 2.e.1 Améliorer les conditions de vie scolaire et favoriser l'épanouissement des apprenants
- 2.e.2 Favoriser la mobilité externe et le partage de cultures et d'expériences

# ORIENTATIONS STRATEGIQUES ET OBJECTIFS PRIORITAIRES

15

## Axe 3 – Satisfaire au plus juste les besoins économiques et sociaux au niveau local

i) la carte des FPT répond aux besoins du PND et du développement socioéconomique des territoires; ii) l'efficacité externe des établissements de FPT est optimisée; iii) les établissements de FPT dispose de ressources financières additionnelles pour pérenniser leur développement.

**la dynamique territoriale emploi-formation est effective sur tout le territoire national, en intégrant le dispositif FPT**

### 3.a Opérationnaliser et étendre le processus de dynamique territoriale Emploi-Formation

- 3.a.1 Faire l'inventaire de l'offre de FPT publique et privée au niveau local
- 3.a.2 Etendre l'opération d'inventaire sur tout le territoire national
- 3.a.3 Evaluer les besoins d'emplois dans les régions des établissements pilotes
- 3.a.4 Opérationnaliser et déployer les maisons de l'emploi et de la formation sur le territoire national
- 3.a.5 Intégrer l'établissement dans le processus de dynamique territoriale emploi-formation

**Une offre plurielle de FPT orientée sur l'emploi, l'auto-emploi et la création d'activités (AGR, TPE/PME) est développée dans les établissements de FPT**

### 3.b Former et qualifier pour l'emploi

- 3.b.1 Adopter un cadre de partenariat approprié avec les acteurs du développement: entreprises, collectivités territoriales, etc. (Cf. AXE 4 - 4.b.1)
- 3.b.2 Sélectionner les filières stratégiques prioritaires porteuses d'emplois en vue de restructurer l'offre de FPT existante
- 3.b.3 Restructurer l'offre de formation initiale diplômante
- 3.b.3 Restructurer l'offre de formation de Formation Qualifiante de Courte Durée (FQCD)
- 3.b.4 Développer les projets de FQCD et/ou de requalification en direction des jeunes diplômés sans emploi et des jeunes en difficulté, en réservant une place particulière aux filles
- 3.b.5 Démultiplier les chantiers-écoles comme mode d'apprentissage et de qualification et favoriser la réalisation de travaux d'auto-équipement dans le cadre des formations (pour l'établissement et les services publics)
- 3.b.6 Développer un système d'auto-maintenance des équipements des établissements

## Axe 3 – Satisfaire au plus juste les besoins économiques et sociaux au niveau local

i) la carte des FPT répond aux besoins du PND et du développement socioéconomique des territoires; ii) l'efficacité externe des établissements de FPT est optimisée; iii) les établissements de FPT dispose de ressources financières additionnelles pour pérenniser leur développement.

**Une offre plurielle de FPT orientée sur l'emploi, l'auto-emploi et la création d'activités (AGR, TPE/PME) est développée dans les établissements de FPT**

### 3.c Développer l'auto-emploi et accompagner les promoteurs de TPE/PME

3.c.1 Développer des modules de sensibilisation et de formation à l'entrepreneuriat dans tous les établissements de FPT

3.c.2 Mettre en place un incubateur d'entreprise dans chaque établissement de FPT

### 3.d Accompagner efficacement le processus d'insertion des jeunes

3.d.1 Formaliser et institutionnaliser un dispositif de suivi-insertion des formés

**L'établissement de FPT contribue à l'auto-financement de son développement**

### 3.e Développer une offre de services en direction des acteurs économiques

3.e.1 Développer une offre de Formation Professionnelle Continue (FPC)

3.e.2 Développer une offre de services (travaux extérieurs)

3.e.3 Développer des partenariats directs avec les entreprises



# ORIENTATIONS STRATEGIQUES ET OBJECTIFS PRIORITAIRES

17

## Axe 4 – Gouverner et piloter efficacement le dispositif

i) Le système de management des établissements de FPT est efficient et efficace; ii) Les acteurs du développement contribuent au développement durable des activités des établissements de FPT

### 4.a Opérationnaliser le cadre organisationnel et fonctionnel lié à l'exécution du projet PROFORME

4.a.1 Adapter le cadre organisationnel et fonctionnel lié à l'exécution du projet PROFORME

### La réforme de la FPT est achevée

### 4.b Opérationnaliser la réforme de la FPT

4.b.1 Rationaliser l'organisation des structures et des services centraux devant accompagner les établissements de FPT

4.b.2 Améliorer la performance du dispositif de FPT

### 4.c Amener les établissements pilotes à partager la vision du MEMEASFP et à s'appropriier les nouveaux enjeux de la FPT (dynamique territoriale emploi-formation)

### Le partenariat avec les acteurs du développement est effectif

### 4.d Adopter un cadre de partenariat approprié avec les acteurs du développement (entreprise, collectivités territoriales,....)

4.d.1 Des modèles de gouvernance jugés pertinents sont expérimentés et validés

### Le système de management est opérationnel, en partenariat avec les acteurs du développement

4.d.2 Optimiser les processus clés liés à la gestion de l'établissement

4.d.3 Mettre en place les outils de gestion approprié

4.d.4 Assurer l'auto-financement du développement durable des établissements de FPT

### 4.e Développer et mettre en œuvre un plan de communication interne et externe du MEMEASFP et des établissements pilotes

4.e.1 Mettre en œuvre le plan de communication du MEMEASFP

4.e.2 Développer des outils d'information et de communication

4.e.3 Elaborer et mettre en oeuvre le plan de communication de l'établissement